

JUIN 2022

N° 4

Côte d'Albâtre

ET VOUS...

DOSSIER SOLIDARITÉ(S)

La Communauté
de Communes
se mobilise
pour ses habitants

VISITE GUIDÉE...

Déchetterie
Mémo tri sélectif

Communauté de Communes de la

Côte
D'ALBÂTRE

www.cote-albatre.fr



6-7
Budget
Parcours
mémoires



8-9
Projet de territoire



10-11
Economie, Lac

12-17
Dossier solidarité(s)



18-19
PLUi
Travaux voirie



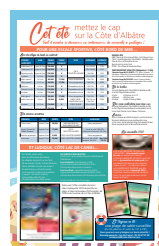
22-24
Visite guidée
Déchetterie
Tri sélectif



20-21
La Communauté
de Communes
à vos côtés



En fin de magazine
Votre été en
Côte d'Albâtre



Magazine édité par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre - Hôtel de Communauté
48bis, route de Veulettes - CS 40048 - 76450 Cany-Barville - Tel : 02 35 57 85 00 - e-mail@cote-albatre.com
Direction de la publication : Jérôme Lheureux, Président - Rédaction : Comité de rédaction et services communautaires
Conception & Coordination : Service communication : Delphine Marie, Elise Thieulin - Conception graphique : Agence Whaly
Crédits photos, illustrations : CCCA, Whaly, G. Auger, Movi, Shutterstock, Istock, x - Impression : Anquetil
Distribution : Mediapost - ISSN 2780-9951 (papier) - ISSN 2781-2995 (web) - Dépôt légal : Juin 2022 - Tirage : 20 000 ex

Retrouvez
également
«Côte d'Albâtre
et vous...» magazine
dans votre mairie
et dans
les structures
communautaires



«UNE CÔTE D'ALBÂTRE
NATURELLEMENT
SOLIDAIRE »

Au cours des dernières semaines, la situation en Ukraine nous a sidérés, elle est dans toutes les têtes. Je remercie l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre pour leur mobilisation, leurs dons et leurs propositions d'hébergement. La solidarité et l'entraide sont des valeurs bien ancrées dans notre territoire communautaire. Pour accompagner au mieux les déplacés Ukrainiens, les familles d'accueil et les initiatives locales portées par certaines communes, une chargée de mission « Solidarité Ukraine » a été recrutée par notre établissement public qui se doit d'avoir un rôle de « facilitateur ».

Les deux ans de pandémie nous l'ont également démontré. Nous ne mesurons pas encore l'ampleur des conséquences de cette crise au niveau national comme au niveau local. Avec l'ensemble de vos conseillers communautaires des 63 communes, nous y sommes et nous y serons particulièrement attentifs. C'est le sens de notre réflexion autour du projet de territoire qui fixera les enjeux stratégiques pour les années à venir et sa déclinaison opérationnelle avec le plan local d'urbanisme intercommunal.

La solidarité est aussi intercommunale. Vous trouverez ainsi dans ce nouveau bulletin d'informations communautaires, magazine que je veux toujours plus proche de vous, un focus sur nos actions concrètes auprès des communes, entreprises, associations et habitants.

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre prend naturellement toute sa part de responsabilité et ce depuis de nombreuses années. C'est le cas avec sa tarification sociale pour de nombreux services à la population, la gratuité des transports scolaires pour les élèves maternels et primaires, ses aides aux entreprises, ses subventions aux associations, ses dotations et fonds de concours versés aux communes membres de l'EPCI ... tout cela n'étant possible que grâce à une gestion rigoureuse de notre budget sans augmentation des taux d'imposition mais résolument tourné vers l'investissement.

Enfin la solidarité s'exprime aussi de manière territoriale au profit de tous les habitants mais aussi de toutes les communes grandes et petites à l'image de ces parcours mémoriels qui seront dévoilés les 24, 25 et 26 juin et qui nous rappellent, dans le contexte international actuel, l'importance de ne jamais oublier de transmettre le fil du souvenir. Face aux tensions énergétiques que nous connaissons et aux enjeux environnementaux et comme je m'y étais engagé lors de mon élection en juillet 2020, le développement durable devra être au cœur de nos politiques publiques déclinées dans les différentes compétences communautaires et contribuer ainsi à l'attractivité de notre territoire.

Alors que l'été s'installe sur notre beau Département et plus particulièrement sur notre belle Côte d'Albâtre, je vous invite à découvrir ou redécouvrir les charmes de nos communes et la qualité de nos installations communautaires ô combien enviées par les autres territoires.

Du Festival du Lin et de la Fibre Artistique aux manifestations estivales le long de notre beau littoral, de la nouvelle opération « Transats d'Albâtre » - organisée cette année dans 8 communes de la Communauté de Communes - au Lac de Caniel, je vous souhaite un très bel été en Côte d'Albâtre.

Bonne lecture à vous.
Très Cordialement

Jérôme LHEUREUX
Président de la Communauté de
Communes de la Côte d'Albâtre

RETOUR SUR IMAGES

1 17 & 18 janvier

Projet de territoire :

ateliers de concertation

Après consultation des habitants du territoire en décembre via un questionnaire, place désormais aux ateliers de concertation autour des acteurs économiques et associatifs du territoire.

A l'invitation de Jérôme Lheureux, ils ont échangé durant ces deux jours autour de 4 grandes thématiques pour construire le territoire de demain :

- Développement durable et transition énergétique
- Cadre de vie : sports, loisirs, culture, santé
- Développement économique, touristique, emploi et formation
- Vie sociale : petite-enfance, enfance, jeunesse, seniors, actions sociales, etc...

Retrouvez le Projet de Territoire en pages 8 et 9

2 5 février

Sur les pistes de la Clusaz !

Ce samedi matin, 35 jeunes accompagnés d'une équipe de 7 animateurs ont pris la route en direction de la montagne.

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre a en effet décidé, malgré le contexte difficile, de maintenir le traditionnel séjour ski à La Clusaz destiné aux adolescents. Au programme de cette semaine : les joies de la pratique du ski, les plaisirs de la gastronomie savoyarde, la gaieté de la vie en communauté et des soirées organisées par l'équipe d'animation. Et au retour : des souvenirs plein la tête !

3 17 & 25 février

Albâtre Mobilité à votre rencontre

La Renault Zoé du service Albâtre Mobilité était ces deux journées sur les marchés de Fontaine-le-Dun et Saint-Valéry-en-Caux. L'occasion pour de nombreux passants de découvrir ou redécouvrir ce service. Système économique, pratique et écologique, Albâtre Mobilité propose à la location courte durée des véhicules électriques, à partager. Pour en savoir plus : 02.35.57.83.62.

4 18 février

Devoir de mémoire // Journée du 6 octobre Mont Valérien et Arc de Triomphe // Remise des diplômes

Rendez-vous était pris en cette matinée pour un moment d'échanges, de partage et de retour sur cette journée citoyenne et intergénérationnelle du 6 octobre dernier... L'occasion pour Benjamin Gorgibus, Vice-Président délégué au Devoir de Mémoire et les équipes encadrantes de remettre aux jeunes du territoire communautaire ayant participé à cette sortie leur Diplôme d'Honneur établi par le Président des cérémonies de ravivage de «La Flamme de la Nation» afin de les remercier et de les féliciter de leur participation active à ce moment solennel. Moments forts, émotions, souvenirs partagés mais aussi fierté d'avoir participé à cette journée ont marqué cette matinée... avec l'envie de continuer à contribuer au «Devoir de Mémoire»...

5 1^{er} mars

Petite enfance : le Relais Assistant Maternel (RAM) devient le Relais Petite Enfance (RPE)

Le nom change mais le fonctionnement et l'organisation du relais restent les mêmes. Vous cherchez un mode de garde pour votre enfant ? Vous avez besoin d'aide dans les démarches administratives associées ? Ou vous souhaitez devenir assistante maternelle ? Prenez contact avec le RPE. Plus d'infos auprès d'Estelle, Animatrice du Relais au 02.35.57.92.97 ou par mail à rpe@cote-albatre.com

6 7 au 11 mars

Forum Job d'été : 350 offres et 180 jeunes au rendez-vous

Il a fait son retour pour une édition 2022 en modes « virtuel » et « présentiel ». Tout au long de la semaine, des animations et offres d'emplois ont été proposées sur la page Facebook dédiée. L'édition s'est conclue le vendredi 11 mars avec le forum physique au Lac de Caniel.

7 11 & 18 mars

Solidarité Ukraine

En ces deux matinées, ce sont au total 5 tonnes de dons (matériel médical et hygiène, matériel de couchage et vêtements) apportés par les habitants du territoire qui ont pris la route en direction des entrepôts de la Protection Civile. Merci à tous pour votre générosité et votre solidarité ! Retrouvez notre page spéciale Solidarité Ukraine en page 17

8 18 mars

Point travaux Quai de la Batellerie Saint-Valéry-en-Caux.

Jean-François Ouvry, Maire de Saint-Valéry-en-Caux ; Yves Tasse, Vice-Président en charge du Port Intercommunal ; Jean-Pierre Thévenot, Vice-Président en charge de l'Eau et de l'Assainissement ; Stéphane Follin Vice-Président en charge de la Voirie, les services communautaires et de la Commune se sont retrouvés ce jour sur place afin d'échanger sur les travaux à envisager à court, moyen et long terme afin d'enrayer les phénomènes de cavités découverts lors de travaux d'assainissement Quai de la Batellerie.

9 1^{er} avril

Lancement de « Num'Ad » : le numérique à domicile

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre propose désormais un service d'aide à l'utilisation du numérique, à destination de tous les habitants du territoire et à domicile : Num'AD (Numérique À Domicile). Aline, conseillère numérique, accompagne ainsi ceux qui en ont besoin et ne peuvent se déplacer dans les Maisons France Services. Au programme : prise en main de votre ordinateur, de votre tablette et de vos démarches administratives en ligne.

10 29 avril

C'est signé !

La Communauté de Communes et l'association Egée ont signé une convention de partenariat qui a pour objectif d'anticiper et de détecter des situations de fragilité du tissu économique local, et d'envisager, en concertation, des pistes de solutions. Dans un premier temps, l'association assure une permanence d'écoute auprès des entreprises qui le souhaitent et dans un second temps, l'association peut dispenser un accompagnement personnalisé de l'entreprise.

11 5 mai

Clap de fin pour les travaux du Port

Après 7 mois de service dans le bassin, la drague a passé les portes de l'écluse afin d'être démontée à marée basse et repartir par la route. Au total, 86.000 m³ de sédiments ont été retirés et ont permis au bassin à flot de retrouver une profondeur d'eau idéale de -3m. Quelques jours plus tôt, ce sont 14.000 m³ de galets qui ont été évacués de l'avant-port afin d'en faciliter l'accès.

ACTU BUDGET

Un budget ambitieux pour le territoire et ses habitants

Adopté au conseil communautaire du 6 avril dernier, le Budget de l'Etablissement pour l'année 2022 porte pour principal objectif la déclinaison opérationnelle du Projet de territoire, outil stratégique du développement du territoire pour les années à venir.



3 GRANDS OBJECTIFS :

- accompagner et faciliter la vie des habitants au quotidien en proposant des services publics de proximité et de qualité, avec le projet d'extension de la crèche à Fontaine le Dun, l'accroissement du budget voirie - éclairage public, la mise en place de goûters au périscolaire, la dématérialisation des autorisations d'urbanisme,...
- accroître l'attractivité économique et touristique du territoire, avec l'extension des pistes cyclables, le développement d'un plan de mobilités, l'étude pour l'extension des zones d'activités, la réalisation d'opérations de dynamisation du commerce local, l'organisation d'un salon des producteurs locaux, la mise en conformité et rénovation du bowling du Lac de Caniel, ...
- inscrire le territoire dans un développement durable et éco-responsable, en accompagnant la rénovation énergétique des habitats, en réalisant des travaux de rénovation thermique des bâtiments communautaires, mais aussi la réhabilitation des sites de traitement, en effectuant une étude de gisement bois pour une chaudière biomasse.

UN SOUTIEN AUX COMMUNES MEMBRES :

A travers ce budget 2022, la Communauté de Communes apporte également son soutien aux communes membres, avec le versement d'une dotation de solidarité et des fonds de concours, puis assure pour le compte d'un certain nombre d'entre-elles, l'instruction des autorisations d'urbanisme.

UN SOUTIEN AUX HABITANTS :

Le budget 2022 intègre le maintien constant des taux d'imposition afin de ne pas alourdir la pression fiscale sur l'ensemble des contribuables communautaires, et, en ce qui concerne les déchets ménagers, une participation plus importante du budget de l'établissement afin d'atténuer pour les usagers la forte augmentation des coûts de gestion. A noter aussi, des tarifs eau et assainissement constants pour la part dite « collectivité » pour l'ensemble des secteurs du territoire de la Communauté de Communes.

UN VASTE PLAN PLURIANNUEL DE TRAVAUX ET D'ÉQUIPEMENTS POUR PLUS DE 5 588 000 € :

Pour exemples : Réaménagement et agrandissement structure multi-accueil Merlin l'Enchanteur à Fontaine-le-Dun, travaux de réaménagement pour l'accueil du public du Centre Nautique à Veulettes-sur-Mer ainsi que de la base nautique à Saint Aubin-sur-Mer, itinéraires de randonnée, réseau d'assainissement et d'eau potable, opération devoir de mémoire « Juin 40 », rénovation terrasse du restaurant et bowling du Lac de Caniel ...

Le Budget 2022 en quelques chiffres :

- 6 500 000 € Dotation de Solidarité et Fonds de concours aux 63 communes
- 3 600 000 € Travaux réseaux d'assainissement
- 1 800 000 € Programme de renouvellement conduites eau potable 2021-2025
- 1 900 000 € Programme LED
- 1 500 000 € Programme de voirie 2021-2025
- 1 000 000 € Eclairage public et électrification
- 970 000 € Aménagements du Lac de Caniel
- 600 000 € Travaux de dragage du Port Intercommunal de Saint-Valéry-en-Caux
- 450 000 € Politique d'aménagement du territoire (PLUi)
- 340 000 € Gros entretien des bâtiments industriels et réfection des voiries zones industrielles
- 300 000 € Investissement pour les chalets de La Clusaz
- 200 000 € Remise en état de la piscine du Littoral à Saint-Valéry-en-Caux
- 80 000 € Subventions aux associations du territoire

Le mot du Vice-Président

Lors de la construction budgétaire 2022, nous avons dû tenir compte des effets de la crise sanitaire qui, aujourd'hui, n'est toujours pas derrière nous. Mais nous étions loin d'imaginer un seul instant que le contexte international allait, dès fin février 2022, se dégrader à ce point.

La Loi de Finances 2022, votée en décembre 2021, sur laquelle nous nous sommes appuyés pour confectionner nos différents budgets, n'intégrait pas de mesures qui fâchent. Qu'en sera-t-il au lendemain de ces élections ?

Aujourd'hui, avec une conjoncture économique internationale très dégradée par ce conflit en Ukraine, nous subissons les impacts financiers de la flambée des prix des énergies qui se répercutent sur les coûts des matériels, des matériaux et des services. En effet, nous constatons, depuis plusieurs semaines, une forte augmentation de nos marchés de travaux et de fournitures et des coefficients d'indexation sur nos contrats de services en hausse de l'ordre de 15 à 20 %. Même si notre Communauté de Communes affiche, aujourd'hui, une situation financière saine, nous allons devoir, au vu de toutes ces contraintes et incertitudes, maintenir un suivi budgétaire rigoureux et faire preuve, autant que faire se peut, d'anticipation et de réactivité pour continuer à être présents auprès de nos habitants et de nos communes et mener, à leurs termes, nos chantiers en cours.

Jean-Claude DUBOC, Vice-Président en charge des Finances, des relations financières avec les communes et du suivi des contrats de Délégation de Service Public.

ACTU MÉMOIRE D'ALBÂTRE

Devoir de mémoire :

entre transmission et commémoration

Depuis 2015 et la naissance du projet « Mémoire d'Albâtre », la Communauté de Communes s'attache à faire perdurer la mémoire du territoire, pour ne jamais oublier. Elle dote alors le territoire d'un parcours mémoire & nature dit « du Pont Rouge » à Paluel, qui attire chaque année de nombreux visiteurs en quête d'un patrimoine chargé d'histoire.

Transmettre : redécouvrir l'histoire du territoire à travers deux nouveaux parcours mémoriels autour des événements de Juin 40 qui ont marqué le territoire

Avec de moins en moins de témoins des événements ayant eu lieu sur notre territoire et un contexte actuel marqué, la transmission de la mémoire résonne, plus fort. C'est dans ce contexte que deux nouveaux parcours de mémoire vont ainsi être aménagés d'ici trois ans sur la thématique de Juin 40 et la « poche de Saint-Valéry-en-Caux.

Le premier, pour thématique « Sur les traces de Rommel », reliera Veulettes-sur-Mer au Monument aux Ecosais de Saint-Valéry-en-Caux. Le deuxième, pour thématique « Tenir coûte que coûte », emmènera le visiteur de Saint-Pierre-le-Viger à Veules-les-Roses. Le long de ces deux parcours, d'une distance d'environ 25 kilomètres chacun, seront positionnés des panneaux explicatifs mais également des montages photos « avant – après », permettant de mettre en relief historiquement, des paysages, rues et monuments de notre vie actuelle. Seront relatées la bataille de la poche de Saint-Valéry-en-Caux : les combats et le réembarquement des troupes alliées depuis Veules-les-Roses et Saint-Valéry-en-Caux mais aussi la vie des populations civiles. Au total, près de 20 communes du territoire seront couvertes par ces deux parcours.

Se souvenir : un week-end commémoratif les 24, 25 et 26 juin prochains

Si ces deux parcours mémoriels seront aménagés sur les trois prochaines années, la première pierre de chacun d'eux sera, elle, dévoilée lors d'un week-end dédié, du 24 au 26 juin prochains, où les cérémonies officielles seront coordonnées en partenariat avec les communes, les associations locales d'anciens combattants et l'Office National des

Anciens Combattants et Victimes de Guerres (ONAC VG) et complétées par des reconstitutions, conférences ouvertes à tous, afin que jamais ne se rompe le fil du souvenir.

Pendant ce week-end commémoratif, un espace documentaire dédié à cette période de l'histoire sera inauguré à Saint-Pierre-le-Viger. Il sera ouvert sur rendez-vous aux chercheurs, aux familles, mais également à tous les passionnés d'histoire et regroupera livres et documentations divers sur le sujet.

Le programme de ce week-end vous sera prochainement détaillé sur le site internet de la Communauté de Communes cote-albatre.fr, sur notre page Facebook, et sur simple demande au 02 35 57 95 10.



Une jeunesse citoyenne

Plusieurs actions mémorielles et citoyennes se sont d'ores et déjà déroulées avec des groupes de jeunes du territoire, dans le cadre du « Devoir de mémoire » porté par l'intercommunalité. Ainsi, en octobre dernier, une délégation de jeunes du territoire, accompagnée de Jérôme Lheureux, Président de la Communauté de Communes, ainsi que de Françoise Guillot et Benjamin Gorgibus, Vice-Présidents, s'est rendue au Mont-Valérien pour participer à des ateliers pédagogiques puis ont procédé, avec émotion, au ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe.

Un projet de territoire aujourd'hui pour répondre aux enjeux de demain



UN PROJET DE TERRITOIRE, C'EST QUOI ?

La loi du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire, dite loi Voynet ou LOADDT, définit la notion de projet de territoire.

Le projet de territoire constitue, pour un grand nombre de collectivités locales et leurs groupements, un cadre pluriannuel et concerté dans lequel inscrire leur action. Il peut être vu comme une feuille de route à plus

ou moins long terme. La Communauté de Communes s'appuiera sur ce document pour identifier les axes et actions qui permettront le développement de notre territoire dans les années à venir.

Les principaux domaines examinés sont : l'urbanisme, le logement, l'environnement, le développement économique et touristique, les mobilités, la promotion des ressources locales avec pour objectifs, une amélioration de l'attractivité du territoire et du cadre de vie et, en finalité, rechercher une meilleure cohésion sociale.

Cette démarche d'anticipation, de prospective et de stratégie intègre à la fois les changements climatiques, le développement durable, une politique du logement adaptée, l'agriculture, l'économie, le tourisme, les infrastructures et les évolutions technologiques en préservant l'identité de notre territoire. En cela, le projet de territoire trace le chemin des années qui viennent et marque une volonté collective d'affirmer les orientations nécessaires à la mise en œuvre des politiques publiques.

C'est un document qui doit être :
- **fédérateur autour d'une bannière commune** parlant d'identité, de traditions, de paysages et de patrimoine pour l'ensemble des forces vives du territoire : les habitants, les 63 communes, les acteurs socio-économiques et les services publics
- **porteur d'une véritable ambition** pour le territoire de la Côte d'Albâtre de demain.

Dans le cadre de l'exercice de ses compétences et de la mise en œuvre de ces projets, la Communauté de Communes a besoin de disposer **d'orientations cohérentes, claires et partagées.**

Pour répondre à ces enjeux, les élus ont affirmé leur volonté d'élaborer un projet de territoire ambitieux, réaliste et partagé, fondé sur le triptyque **« territoire solidaire, attractif et durable »**.

Le projet de territoire, une construction partagée, deux temporalités, trois grandes orientations thématiques

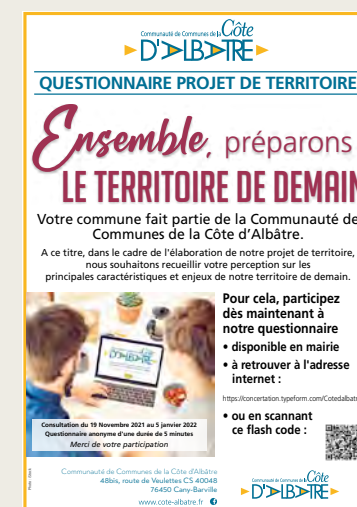
Une démarche qui s'inscrit dans une double temporalité :

- **une temporalité de long terme** qui suppose une dimension prospective sur le territoire « souhaitable », au regard des éléments déjà identifiés en termes d'attractivité mais aussi de préciser les défis à relever compte tenu du contexte international inédit que nous vivons actuellement.
- **une temporalité de court terme**, à l'échelle du mandat, qui devra définir les actions à mettre en œuvre pour répondre aux premiers enjeux identifiés.

ETAPE 1 : LE DIAGNOSTIC :

A l'issue de cette phase, qui a permis d'identifier les atouts et faiblesses du territoire, ainsi que les principaux enjeux stratégiques, les élus communautaires ont souhaité fédérer les communes, mobiliser élus et acteurs locaux ainsi que les habitants, dans un cadre d'une réflexion dynamique et innovante.

ETAPE 2 : LA PARTICIPATION CITOYENNE

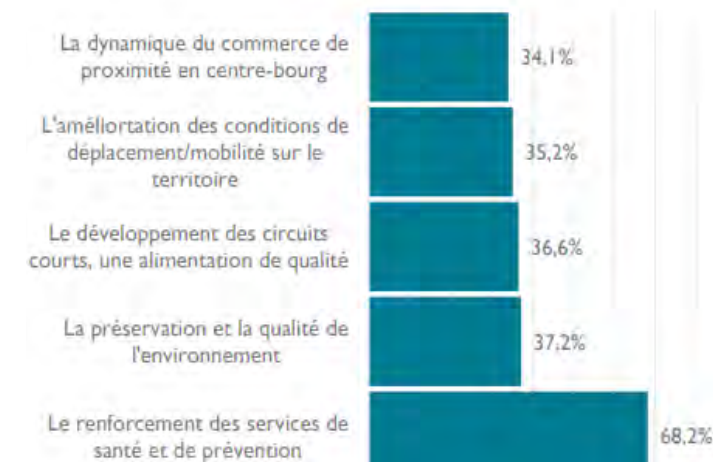


Dans ce cadre, une consultation des habitants s'est déroulée entre novembre 2021 et janvier 2022. 1531 personnes ont entièrement complété le questionnaire. Près de 40% des répondants étaient dans la tranche d'âge 26-45 ans. Pour près de 70% des participants, la question de la santé constitue un élément primordial en terme d'attractivité du

territoire. La préservation de l'environnement naturel, le développement des circuits courts et l'amélioration

de la mobilité sur le territoire constituent également des préoccupations fortes pour les répondants.

Les 5 priorités issues de la consultation des habitants



ETAPE 3 : LES ATELIERS PARTICIPATIFS DES ACTEURS ÉCONOMIQUES, ASSOCIATIFS ET INSTITUTIONNELS

Ce sont plus de 80 participants représentant des entreprises, des associations, des administrations, des professions libérales, ... qui ont participé aux groupes de travail réunis les 17 et 18 janvier 2022.



4 grandes thématiques ont été traitées :
• le développement économique, l'emploi et la formation
• l'environnement et la transition écologique
• le cadre de vie
• la vie sociale

Au sortir de cette démarche de concertation large, 3 axes structurants se dessinent autour des thématiques suivantes :

• **L'attractivité résidentielle du territoire** : santé, logement, mobilité, services publics de qualité...

• **Un territoire économique, dynamique et innovant** : valorisation des ressources locales pour créer de la valeur ajoutée, affirmation de la Côte d'Albâtre comme un territoire d'énergies, ...

• **La préservation d'une qualité de vie harmonieuse, équilibrée et respectueuse de l'environnement et de l'identité des communes** : réduction du volume des déchets, soutien des initiatives dans le cadre de la transition énergétique, protection des espaces naturels, accompagnement des entreprises dans les enjeux environnementaux de demain...

Les prochaines étapes de la démarche :

Après les étapes opérationnelles de présentation détaillée aux conseillers communautaires en juin et d'approbation du conseil communautaire à l'automne, le projet de territoire et la déclinaison de ses actions vous seront partagés dans un prochain numéro du Côte d'Albâtre Magazine afin que chacun sur le territoire puisse s'y associer et contribuer à sa réalisation pour le territoire de demain.



Des investissements pour un développement économique plus durable

**NORMANDIE ENTREPRISES
OBJECTIF DÉVELOPPEMENT
DURABLE 2030 (NE ODD)**

Nous avons tous conscience que la prise en compte de l'environnement et des enjeux climatiques qui y sont associés sont aujourd'hui primordiaux dans la réflexion des décideurs qu'ils soient politiques ou économiques. La question à se poser n'est plus « est-ce que nous devons faire ? » mais « qu'est-ce que nous pouvons faire ? ».

C'est dans cette optique que la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, avec le soutien de la Région Normandie et de l'ADEME, a convié le 14 mars dernier les entreprises du territoire à une présentation relative à l'économie de l'environnement dispensée par l'Association Normandie Entreprises ODD 2030 avec pour objectif la sensibilisation à l'environnement et au changement climatique.

Plus d'informations auprès de Normandie ODD : L'Association Normandie Entreprises ODD 2030 se tient à disposition des entreprises désireuses de s'impliquer



Cette prestation permet d'avoir des plans numériques extrêmement précis des bâtiments (intérieur et extérieur), qui pour certains ont plus de trente ans.

L'accent a été mis sur les immeubles d'entreprises présents sur les zones d'activités communautaires à savoir : l'atelier relais de Conteville, l'Hôtel d'Entreprises du Littoral à Saint-Vallery-en-Caux, les ateliers de la vallée à Paluel et l'Hôtel d'entreprises de Sasseville.

dans cette démarche pour les accompagner à la mise en place de différents outils, en fonction de leurs moyens, de leur volonté, de leur ambition, de leur capacité... La démarche est individuelle, spécifique et adaptée à l'entreprise.

Gérard DUCHEMIN ou
Sabine GUICHET-LEBAILLY
contact@neodd2030.fr - 06 82 39 21 46

DES TRAVAUX DE RÉNOVATION THERMIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre est soucieuse de son impact sur l'environnement. C'est pour cette raison que des relevés en 3D de l'ensemble des bâtiments communautaires ont été réalisés ces derniers mois.

L'obtention de ces plans en 3D est une étape préalable aux travaux envisagés pour une rénovation thermique et énergétique de certains immeubles d'entreprises.

Les enjeux sont doubles pour la Communauté de Communes : dans un premier temps ils sont d'ordre environnementaux. L'objectif est de limiter notre impact sur l'environnement, le climat et réduire notre dépendance aux matières premières. L'enjeu est également sociétal, ces travaux viseront à améliorer les conditions d'accueil des entreprises installées sur les espaces locatifs communautaires.

En effet, la Communauté de Communes prévoit des travaux de réfections de toitures, la reprise des menuiseries, des travaux d'isolation des murs et des plafonds... un économiste de la construction sera missionné pour évaluer et chiffrer l'ensemble des travaux de rénovation nécessaires.



Le Lac de Caniel poursuit sa transformation pour toujours mieux vous accueillir

REPRISE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS : POUR UNE INVITATION À LA DÉTENTE ...

Les aménagements du Lac de Caniel vont se solder par l'installation du mobilier bois et des mâts d'éclairage.

Des coques en platelage bois propices au repos, permettant de profiter du soleil et du spectacle offert par les usagers (wakeborders) du téléski-nautique seront installés sur la presqu'île. Une quinzaine de coques de tailles différentes viendront agrémenter cet espace, qui sera géré le plus naturellement possible (espace vert rustique).

En effet, un entretien par gestion différenciée sera appliqué sur la presqu'île. Ainsi, les coques émergeront d'une prairie qui prendra toute sa qualité au fur et à mesure des fauches, permettant le développement de la nature locale, spontanée et sauvage.

Par la suite, les bancs, les tables de pique-nique et les poubelles seront répartis sur l'ensemble de la base de loisirs.

Les petits mâts d'éclairage prévus aux abords du chemin des rives seront installés à l'automne.



Fabrication des coques en platelage bois.

TÉLÉSKI NAUTIQUE ET SKATE-PARK : POUR UNE ESCALE SPORTIVE !

Pour l'accueil de nos amis skieurs, des travaux conséquents de remise aux normes des locaux ainsi qu'une maintenance préventive de l'équipement ont été entamés sur le 1^{er} trimestre 2022.

> VESTIAIRES DU TÉLÉSKI :

Une importante réfection des vestiaires a été réalisée : installation de coupes-feu sur l'ensemble des locaux, mise aux normes des sanitaires pour un accueil PMR (pose de barres et sièges dans les douches) ...

L'ensemble des travaux a été finalisé pour accueillir nos premiers skieurs dès l'ouverture de la saison,

Coût : 43 200€ TTC

> MAINTENANCE DU TÉLÉSKI :

Avec l'appui de notre équipe technique, la société CABLE DOCTOR est intervenue courant du mois de mars, sur notre téléski. Cette prestation intervenait dans le cadre de la maintenance préventive annuelle, avant ouverture de l'activité, le samedi 02 avril.

Quelques exemples des travaux réalisés :

- Changement des garnitures de poulies de tous les pylônes
- Egalisation du câble
- Préparation des accrocheurs
- Maintenance de l'élévateur
- Descente du moteur

Coût de l'intervention : 20 292€ TTC

> SKATE-PARK :

Pour nos amis skateurs, le renouvellement des structures qui avait débuté en juillet 2021 avec l'acquisition de nouveaux modules de glisse en bois, se voit évoluer sur 2022 avec l'installation d'une rampe en bois.

Coût 2022 : 25 200€ TTC avec une subvention de l'Etat et du Département.

DOSSIER

Solidarité(s):

VÉRITABLE FIL CONDUCTEUR DE NOS ACTIONS,
POUR VOTRE QUOTIDIEN
ET UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

Parce qu'on la voit souvent loin, mais qu'elle est présente au cœur de votre quotidien en Côte d'Albâtre et parce qu'il n'y a pas une solidarité mais des solidarités, retrouvez dans ce dossier spécial « solidarité(s) » les actions plurielles et diversifiées mises en place par l'intercommunalité pour votre quotidien et pour un territoire solidaire. Tour d'horizon des solidarités en Côte d'Albâtre ...

SOLIDARITÉ ENVERS SES HABITANTS

Des tarifications adaptées ...

Accompagner la parentalité

Depuis de nombreuses années la Communauté de Communes s'est inscrite dans un processus de tarification sociale adaptée aux revenus des familles pour l'accueil dans ses structures petite enfance, enfance et jeunesse. Côté accueils de loisirs, il existe également plusieurs formules d'accueil en fonction des présences des enfants et ainsi de s'adapter aux réels besoins des familles pour leur permettre une facturation au plus juste.

Des réductions sont également appliquées aux familles ayant plusieurs enfants qui fréquentent la même structure simultanément auxquelles s'ajoutent différents modes de règlement possibles : Bons Temps Libre (BTL) de la CAF, Aides aux Vacances Enfants (AVE), chèques vacances ANCV ou chèques emplois services universel CESU.

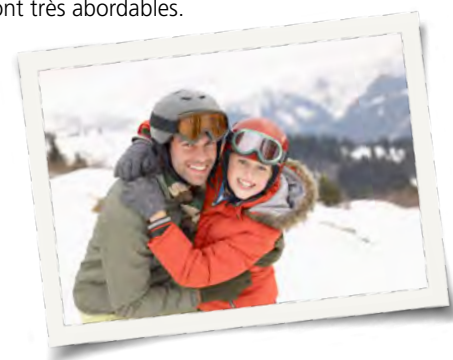
Rendre la musique accessible...

Pour favoriser l'accès au Conservatoire Musique, Danse et Théâtre de la Côte d'Albâtre, une tarification sociale est appliquée : réduction de 10% à partir du 2^{ème} membre d'une même famille, moins 20% à partir du 3^{ème} membre d'une même famille, moins 30% à partir du 4^{ème} membre d'une même famille et au-delà. Les aides « Pass Jeunes » du Département et « Atouts Normandie » de la Région sont acceptées pour les prestations du Conservatoire.



...tout comme les vacances à la montagne

La Communauté de Communes prend à sa charge environ 55 % du coût réel du séjour aux chalets Sunset à La Clusaz, pour chaque administré de son territoire : familles, scolaires, clubs et associations. De même pour les tarifs des locations de l'appartement et du studio dont les prix sont très abordables.



Et des aides pour vos projets maison & jardin

Pour votre maison ...

Grâce à l'Espace Conseil Faire / INHARI pour les conseils et l'aide au montage de dossiers pour les travaux de rénovation de votre habitat (plus de détails en page 20), mais aussi grâce aux subventions qui peuvent vous être accordées dans le cadre de travaux de mise en conformité de son système d'assainissement individuel (100 % du coût de l'étude de sols et 50 % pour les travaux, dans la limite d'une subvention totale de 4000 €).



... et votre jardin ...

Envie de créer ou renouveler votre haie de jardin ? La Communauté de Communes aide les propriétaires à créer ou à renouveler leurs haies minimum 20 m en utilisant des essences locales. La subvention est calculée de manière forfaitaire, dans la limite maximum de 200 mètres linéaires par an et par foyer, avec une subvention de 6€ le mètre linéaire.



Côté alimentaire

Le **Centre Social Apostrophe** est l'interlocuteur privilégié de la solidarité de proximité. Il s'attache à créer des liens sur le territoire, à développer des actions de solidarité et à soutenir les habitants à devenir des acteurs solidaires.

Illustrations de quelques actions menées par le Centre Social :
• **Les paniers solidaires locaux (réservés aux familles accompagnées par les partenaires sociaux)** : ils s'agit d'un dispositif qui s'inscrit dans une double solidarité en valori-



sant les exploitations locales et en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole et l'association des bénévoles du centre social (Trait d'Union). Les paniers solidaires locaux permettent l'accès à des produits locaux et à des actions collectives. Les bénéficiaires doivent s'inscrire dans un parcours d'accompagnement de 3 mois en participant à des ateliers collectifs (cuisine, bricolage...). Les familles orientées par les partenaires bénéficient de 6 paniers d'une valeur moyenne de 30€ (un panier tous les 15 jours) composés exclusivement de produits locaux. Une participation symbolique équivalente à 10% du panier est demandée aux familles.

• **Le glanage solidaire** : il s'agit de réduire le gaspillage alimentaire au bénéfice des plus démunis. Des glaneurs et glaneuses bénévoles valorisent des fruits et légumes non récoltés dans les champs mis à disposition par des producteurs pour en faire don aux associations d'aide alimentaire. Le centre social organise des opérations de glanage collectives et encadrées en constituant des groupes de glaneurs de toutes générations.

Nouveau ! PROJET D'UNE ÉPICERIE SOLIDAIRE

La collectivité a décidé d'accompagner la création d'une épicerie solidaire sur le territoire afin de répondre à des problématiques de société et de santé publique. La Communauté de Communes a ainsi été retenue dans le cadre d'un appel à projet pour être accompagnée par l'Agence Nationale de Développement des Epiceries Solidaires (ANDES). L'épicerie solidaire se présente comme un commerce de proximité classique et permet à un public en difficulté économique de réaliser ses courses, en proposant une offre alimentaire diversifiée et de qualité, entre 10% à 30% de sa valeur marchande. Les bénéficiaires sont orientés vers l'épicerie solidaire par un travailleur social. Vous souhaitez rejoindre l'équipe bénévole de la future épicerie solidaire ?

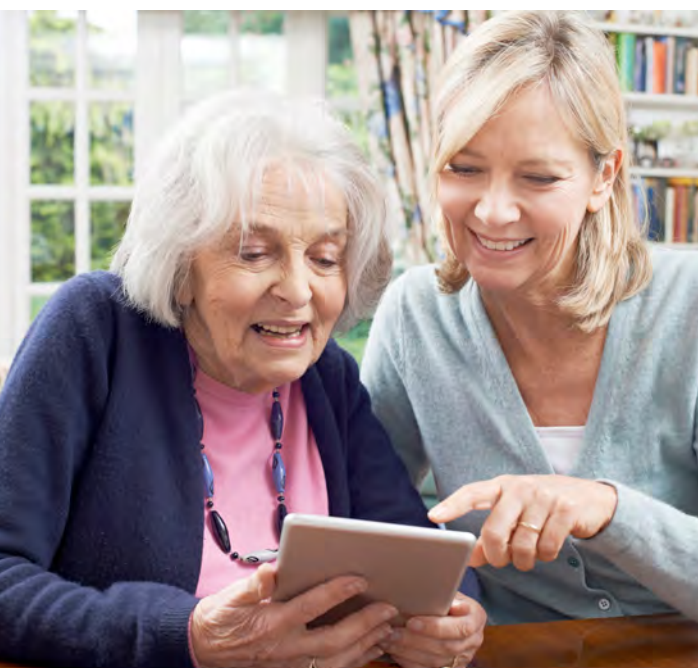
Contactez l'Espace de Vie Sociale
au 02.35.57.16.83 ou sur
espace.public@cote-albatre.com



DOSSIER SOLIDARITÉ(S)

Dans vos démarches administratives et numériques

La Communauté de Communes dispose de deux espaces France Services (Espace Multi Services à Fontaine le Dun et Espace Public du Littoral à Saint Valery en Caux) et d'une antenne à Cany-Barville (Espace Public de la Vallée). Ces espaces ont pour mission de délivrer une offre de proximité à l'attention de tous les publics dès lors qu'ils éprouvent des difficultés administratives. De l'information transversale de premier niveau à l'accompagnement de l'usager sur les démarches spécifiques, ces structures articulent présence humaine et outils numériques. Vous pouvez ainsi, depuis septembre 2021, bénéficier de l'aide d'une conseillère pour la prise en main des outils numériques.



Les plus éloignés du numérique étant parfois les personnes les plus isolées, l'action « Num'AD » (Numérique à Domicile) lancée en avril dernier permet désormais à notre conseillère numérique de se déplacer chez vous, gratuitement, pour prendre en main votre équipement ou vous accompagner dans vos démarches en ligne. Voir p21.

Avec nos seniors

. Filleul'âges : agir contre l'isolement des personnes âgées. Filleul'âges, c'est une équipe de bénévoles, formés en amont par le centre social, qui assurent des visites de convivialité chez les personnes âgées isolées identifiées par les travailleurs sociaux du territoire.

. La musique, un lien intergénérationnel : Chaque année, plusieurs concerts et autres rendez-vous sont présentés dans les résidences d'autonomie Les Marronniers à Cany-Barville et pour personnes âgées Les Camélias à Saint-Valery-en-Caux. Classes de flûtes, musique de chambre, classes d'éveil (élèves âgés de 5 ans) réunissent différentes générations pour des moments de partages uniques !



Dans la mobilité

. Transports scolaires : Pour les enfants des écoles maternelles et primaires, la Communauté de Communes prend en charge à 100% le coût du transport scolaire, 60€/élève soit un coût de 43 150 €/an à sa charge.

. Albâtre Mobilité : C'est l'offre de mobilité innovante, économique, écologique et solidaire proposée depuis juillet 2020. Si les tarifs tout public sont très attractifs (2€/h pour la Renault Zoé), il existe également une politique tarifaire pour les jeunes de 18 à 25 ans et pour les demandeurs d'emploi afin de faciliter leur insertion socio-professionnelle (0.50€/h).

. « Navettes marchés » : Des navettes gratuites, sont proposées pour les personnes de 60 ans et + pour se rendre aux marchés de Cany-Barville, les lundis, Fontaine le Dun, les jeudis et Saint Valery en Caux, les vendredis.

. Les transports pour les écoles et les associations : Chaque année, ce sont plus de 1780 transports gratuits qui sont effectués par les cars jaunes de l'établissement pour les sorties scolaires des plus jeunes et pour les associations seniors du territoire, l'établissement prend en charge un transport (76) par car par an.



SOLIDARITÉ ENVERS LE TISSU ASSOCIATIF LOCAL

SOLIDARITÉ ENVERS LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

Soucieuse de faire de son territoire un territoire attractif, la Communauté de Communes propose des aides financières afin de favoriser la création, le développement, l'implantation des entreprises et d'emplois sur le territoire :

- L'Aide à l'Immobilier d'Entreprise est une subvention octroyée dans le cadre d'un investissement immobilier (acquisition d'un terrain, construction ou rénovation, etc...).
- L'Aide Locale du commerce est une aide accordée dans le cadre de la modernisation de l'outil de production (investissement matériel, site internet, achat d'un véhicule, création d'un accès PMR, etc...).

Elle est également engagée dans un partenariat financier auprès des acteurs suivants :

- Initiative Rouen est une association qui accorde au créateur ou repreneur d'entreprise un prêt d'honneur à taux zéro.
- Pme Développement est une association qui attribue aux TPE/PME une avance remboursable à taux zéro dans le cadre d'un besoin d'investissement ou de trésorerie.
- EGEE est une association regroupant des conseillers expérimentés dans les domaines de l'Emploi et de l'Entreprise. Ce partenariat a pour objectif d'assurer une permanence d'écoute (1er rendez-vous gratuit) et, dans un second temps, de proposer un accompagnement personnalisé (1^{er} rendez-vous gratuit) afin d'anticiper, de détecter des situations de fragilité et d'envisager des pistes de solutions.



Dès l'installation de la nouvelle gouvernance, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre a souhaité étendre et accentuer les liens de partenariat avec les associations du territoire.

Afin de soutenir les associations dont les missions et les projets présentent un rayonnement communautaire, plusieurs volets d'accompagnement ont été étendus : dotation en lots, prêts de matériel, attribution de subvention, ou seront développés : Point d'Accueil à la Vie Associative (PAVA), annuaire intercommunal des associations...

Ainsi, dès 2021 et la création du service, ce sont près de 130 demandes émanant d'associations œuvrant dans des domaines d'activités variés tels que culture et loisirs, sports, santé et action sociale, éducation et formation, environnement et patrimoine ... qui ont été instruites.

102, c'est le nombre d'associations qui ont été soutenues en 2021 par l'Etablissement grâce à l'attribution de subventions pour un montant total de plus de 74 900 €, du prêt de matériel ou bien encore avec une dotation en lots.

DOSSIER SOLIDARITÉ(S)

SOLIDARITÉ POUR UN TERRITOIRE PLUS INCLUSIF

Le handicap

Le centre social Apostrophe et le Conservatoire proposent tout au long de l'année des actions à destination des publics en situation de handicap.

. Les arts vivants : une ressource pour tous : changeons le regard porté sur le handicap

En partenariat avec le foyer médicalisé des Hautes Eaux (Autigny), cette action régulière rassemble des personnes en situation de handicap et des bénévoles du centre social Apostrophe autour d'un atelier artistique afin de sensibiliser au regard porté sur le handicap.

Vous souhaitez participer à ces initiatives ?

Contactez le centre social : 02.35.57.83.62

. Musique et handicap

Depuis plusieurs années, le Conservatoire Musique, Danse et Théâtre de la Côte d'Albâtre accueille, grâce à une coordinatrice Musique et Handicap intégrée à l'équipe pédagogique, des élèves à besoins spécifiques et/ou en situation de handicap autour de pratiques vocales et instrumentales à raison de 4h30/semaine. Parmi ces élèves, un groupe de résidents de l'hôpital local de la Côte d'Albâtre/foyer de vie. Également, depuis 2014, des professeurs du Conservatoire interviennent au Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) au sein de l'association GEST et DIM* pour des séances instrumentales individuelles et collectives. Plusieurs enfants ont ainsi pu découvrir et pratiquer le violoncelle, la clarinette, la trompette ou le cor.



* Le GEST et DIM de Cany-Barville est une association qui contribue à l'insertion sociale de jeunes trisomiques et déficients intellectuels modérés de 0 à 20 ans.

Côté Petite Enfance, un partenariat avec le SESSAD permet l'accueil d'enfants en parcours de détection ou bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) avec l'intervention de professionnels du SESSAD au sein des structures.

Travail adapté et réemploi

. Faire appel aux ESAT (Etablissement ou service d'aide par le travail)

Depuis 2021, l'Etablissement fait appel aux services de l'ESAT d'Yvetot pour restaurer, réaliser et poser les balises de ses 33 itinéraires de randonnée et assurer également l'entretien des totems de départ et la fabrication des plaques de présentation des circuits. Cette collaboration donne à la compétence « randonnée » toutes les valeurs d'un territoire solidaire, attractif et durable, en travaillant avec un public en situation de handicap, en offrant un balisage de qualité des itinéraires avec du mobilier entretenu et en utilisant les compétences locales pour restaurer, recycler et donner une deuxième vie au mobilier de balisage.



Depuis 2017, la Communauté de Communes détient également un contrat de prestation de service blanchisserie, pour les vêtements de travail des agents de déchetterie, avec l'Etablissement ARCAUX (Association de l'Aide Rurale cachoise), situé à Bois-Himont. C'est en moyenne une centaine de vêtements qui sont nettoyés chaque année, soit un budget de 1200 € annuels.

Nouveau projet en cours dans le cadre du renouvellement des fauteuils de bureau de l'Etablissement, ces derniers seront donnés à l'entreprise adaptée Ecosiège, qui emploie 80 % de personnels en situation de handicap afin de recycler 98 % des composants du siège ou les remettre en état dans le but de leur donner une seconde vie.

SOLIDARITÉ ENVERS LES COMMUNES DU TERRITOIRE

L'Etablissement soutient financièrement les communes du territoire dans leurs projets, par le biais :

- des Fonds de Concours, dans 3 domaines : espaces naturels et développement durable, valorisation du patrimoine architectural et aménagement de l'espace communal et sécurité incendie. Ces 4 dernières années, elle a ainsi aidé à la réalisation de 246 projets.
- de la Dotation de Solidarité, partagée entre les communes selon des critères délibérés dont le montant pour 2022 s'élève à 5 911 694 €.



SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE UKRAINIEN

Face à l'urgence ukrainienne, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre et ses 63 communes ont décidé d'exprimer leur soutien, lors du conseil communautaire du 2 mars dernier. Plusieurs actions ont ainsi été décidées à l'échelle du territoire : une collecte de produits de première nécessité auprès des habitants, selon une liste établie par la Protection Civile, une subvention exceptionnelle de 28 000 €, soit 1 € par habitant, et un recensement des logements vacants et des solutions d'hébergement sur le territoire communautaire pour préparer l'arrivée de réfugiés.

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre a alors joué un rôle de facilitateur auprès des Mairies volontaires de son territoire pour les accompagner au mieux et une réunion avec les associations concernées du territoire communautaire a été initiée.

Dans ce cadre, une chargée de mission Solidarité Ukraine, Caroline Parey, a été recrutée au sein de service Proximité et Solidarité de l'Etablissement pour une durée de 6 mois. Elle assure l'accompagnement et la coordination des actions en lien avec l'accueil des réfugiés ukrainiens sur le territoire intercommunal.

Le 23 mars, une première famille réfugiée a été accueillie sur le territoire, composée des 3 enfants âgés de 8 à 16 ans et de leurs parents, sans oublier leur fidèle compagnon à 4 pattes. Partie de Kiev le 5 mars en direction de la Slovaquie, la famille a pu sur place être aidée et dirigée vers la Normandie grâce à un groupe d'amitié France-Slovaquie dont le député seinomarin Xavier Batut est le président à l'Assemblée Nationale. La famille, logée par la ville de Saint-Valery-en-Caux, a été accueillie par Jérôme Lheureux, Président de la Communauté de Communes et Benjamin Gorgibus, Vice-Président. S'en est suivi un temps d'échanges et de remise de dessins réalisés par les enfants de l'accueil de loisirs de Cany-Barville. L'occasion pour le Président de leur présenter Caroline Parey, chargée de faciliter leur intégration sur le territoire. Les trois enfants de la famille ont rapidement pu être scolarisés en école primaire, au collège et au lycée.

Les communes de Saint-Valery-en-Caux, Ourville-en-Caux, Sasseville, Cany-Barville et Grainville-la-Teintu-

rière ont aussi manifesté leur solidarité et leur volonté d'accueillir de futurs réfugiés. Après recensement, une quarantaine de personnes vont ainsi pouvoir être accueillies, en complément des initiatives privées.

A ce jour, une cinquantaine d'ukrainiens sont accueillis sur le territoire, par des particuliers dans des logements indépendants, ou dans des logements communaux, dans les communes de Paluel, Cany-Barville, Grainville-la-Teinturière, Ourville-en-Caux, Saint-Valery-en-Caux, Sasseville, Ocqueville, Hautot l'Auvray, Mesnil Durdent et Saint-Martin-aux-Buneaux. Et tout est fait pour que leur intégration se fasse dans de bonnes conditions : démarches administratives réalisées ou en cours, cours de français, visite d'établissements scolaires, temps de rencontre et d'échange entre eux...

SOLIDARITÉ AVEC LA COMMUNE RURALE D'OULED BOUSSAKEN, AU MAROC

Depuis 2006, un projet de Coopération Décentralisée a été initié avec le Maroc avec la Commune Rurale d'Ouled Boussaken. Au fil des années, la Communauté de Communes a multiplié les aides financières et matérielles à destination du Maroc : envoi de deux véhicules de secours et d'assistance aux victimes (VSAV), d'un car scolaire ou encore le financement de moyens techniques nécessaires à l'acheminement de l'eau pour les habitants des villages les plus éloignés. Le projet de Coopération Décentralisée permet aujourd'hui la collecte de vélos au sein de nos déchetteries, qui sont nettoyés et remis en état à l'Atelier de Sasseville par des jeunes du territoire puis acheminés par container au Maroc.

Vous souhaitez en savoir plus sur l'ensemble des actions solidarités développées dans ce dossier ?

N'hésitez pas à contacter l'accueil de la Communauté de Communes qui vous orientera vers l'interlocuteur privilégié au 02 35 57 85 00

Le PLUi,

UN OUTIL STRATEGIQUE AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE



QU'EST-CE QUE LE PLUi ET POURQUOI EST-IL INTERCOMMUNAL ?

Ce document d'urbanisme s'inscrit aujourd'hui comme l'outil le plus adapté pour penser, harmoniser et structurer la politique d'aménagement à l'échelle d'un territoire. Ainsi, à l'horizon 2026, au terme de son élaboration, ce document permettra d'harmoniser les règles d'urbanisme à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes et des 63 communes, en remplacement des documents communaux actuels. Ce plan marque la volonté d'élaborer un document d'urbanisme unique à l'échelle de la Communauté de Communes.

QUI ÉLABORE LE PLUi ?

Depuis le 1er juillet 2021, les communes ont confié la compétence « élaboration de documents d'urbanisme »

UN PLUi, PLUSIEURS OBJECTIFS:

- Accueillir une population nouvelle et accueillir les jeunes sur le territoire : Diversification du parc de logements et des formes urbaines à l'avenir
- Intégrer le développement économique aux politiques d'aménagement et anticiper le devenir de la centrale : Réfléchir le territoire de l'après centrale tout en maintenant le territoire attractif
- Maintenir attractif le cadre de vie avec une stratégie paysagère et environnementale : Maintenir et conforter l'attractivité des coeurs de bourg, tout en préservant et en renforçant les commerces de proximité, les lieux de rencontre mais aussi la protection des paysages de la Côte d'Albâtre et son environnement
- Mieux prendre en compte la gestion des mobilités de tous les usagers du territoire : Développer le maillage interne des déplacements alternatifs tout en intégrant la forte dépendance à la voiture individuelle et en lien avec le maillage existant des territoires voisins. Ex : espaces de covoiturage, développement de la mobilité électrique, voie verte..
- Construire en préservant l'environnement, le paysage et l'activité agricole : Préservation des sites naturels, développement des énergies renouvelables, intégration des éléments paysagers lors des constructions (haies, talus...), gestion des eaux pluviales et de l'activité agricole.
- Protéger le patrimoine naturel, bâti et historique du territoire : Maintenir le patrimoine traditionnel bâti, naturel et historique sur le territoire
- Concilier attractivité touristique et cadre de vie des habitants : Maintenir l'attractivité touristique du littoral et l'étendre vers le plateau cauchois, riche d'un patrimoine naturel et de paysages remarquables.
- Identifier et gérer les risques naturels et technologiques : Prendre en compte les risques (cavités souterraines, axe de ruissellement, risques de submersion...) dans l'élaboration du PLUi et en tenir compte dans les projets d'aménagement.
- Tenir compte des récentes évolutions des documents supra-communaux : Le PLUi se substitue ainsi aux documents d'urbanisme locaux en vigueur

à la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre. Cette dernière assure aujourd'hui un suivi des procédures d'élaboration, de révision et de modification des documents d'urbanisme des communes de l'intercommunalité. L'élaboration du PLUi est une démarche de construction concertée avec les communes et ne remet pas en cause la compétence de chaque maire pour la délivrance des permis de construire et autres autorisations relevant du droit du sol sur le territoire de leur commune.

1^{ÈRE} ÉTAPE: LA CONCERTATION

Quel est le but de la démarche de concertation?
L'objectif de la concertation est de recueillir l'ensemble des avis des parties prenantes et/ou du grand public sur le projet avant de prendre une décision.
« L'autorité, qui veut prendre une décision, présente son projet aux personnes concernées et engage un dialogue avec eux. L'autorité reste libre de sa décision, mais s'engage néanmoins généralement à la justifier et à l'explicitier au regard du résultat de la concertation. La concertation peut être engagée très en amont de la décision, dès les études préalables. Les formes prises par la concertation peuvent être très variables ainsi que la méthode d'animation. » (Source : Commission nationale du débat public – CNDP).

Un registre de concertation est d'ores et déjà accessible à la Communauté de Communes et dans les 63 mairies de son territoire

Le public peut déposer ses observations et remarques sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) tout au long de la procédure de son élaboration* dans un registre de concertation accessible au siège de la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre (48 Bis Route de Veulettes à Cany-Barville - 76450) et dans les 63 mairies du territoire, durant les jours et horaires d'ouverture habituels. Un registre dématérialisé sera aussi disponible prochainement.

Est-ce qu'il est possible de prendre part à la concertation autrement ?
Toute personne qui le souhaite peut également formuler ses demandes à l'adresse mel suivante : plui-concertation@cote-albatre.com ou par écrit et les déposer ou les adresser par courrier au siège de la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre à l'attention de la Cellule PLUi-Projet de territoire au 48 Bis Route de Veulettes (CS 40048)-76450 Cany-Barville.

* A compter du 2 mars 2022 - L'approbation du PLUi définitif est prévue à l'horizon 2026.

ACTU **TRAVAUX VOIRIE**

Zone d'activités Communautaire

D'important travaux de voirie vont y être menés au cours du 3^{ème} trimestre 2022. L'objectif est de remettre en état la chaussée sur les zones d'activités.

- Reprise des accotements de chaussées avec pose de bordures
- Reprise des voiries
- Reprises des trottoirs
- Reprise des entrées de parcelles en enrobé pour uniformiser les accès
- Marquage au sol notamment pour les stationnements

La Communauté de Communes investira au total plus de 100 000€ HT pour la réfection des voiries.

Voirie :

plus de 21 km de voirie réhabilités dans 19 communes pour un montant de 901 173 €

Débutée en février dernier, la campagne 2022 des travaux de voirie permettra la réfection de 21,7 km pour

lesquels seront effectués 49180 m² d'enduit superficiel, 43133 m² d'enrobé coulé à froid mais aussi, 4243 tonnes de Grave bitume et 7402 T d'enrobé à chaud.

Montant des travaux : 403 231,41€ TTC en fonctionnement et 497 941,84€ TTC en investissement.

Communes	Linéaire (ml)
ANGIENS	1000
BEUZEVILLE LA GUERARD	450
BUTOT-VENESVILLE	830
CAILLEVILLE	1280
CANY-BARVILLE	750
CLASVILLE	2540
CLEUVILLE	500
CRASVILLE LA MALLET	400
GRAINVILLE LA TEINTURIERE	330
GUEUTTEVILLE LES GRES	840
NEVILLE / CAILLEVILLE	500
OHERVILLE	800
PLEINE-SEVE	350
ST MARTIN AUX BUNEAUX	2290
ST RIQUIER ES PLAINS	910
SAINT VALERY EN CAUX	3020
THIOUVILLE	2920
VEULES LES ROSES	716
VITTEFLEUR	1300
Total	21726

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES À VOS CÔTÉS

Amélioration de l'habitat

Vous êtes de plus en plus nombreux
à profiter de l'accompagnement
de l'Espace Conseil France Rénov

Porté par la Communauté de Communes et animé
par INHARI, l'Espace Conseil France Rénov, (ancien-
nement Espace Conseil Faire) accompagne depuis
2021 de nombreux foyers du territoire dans la réha-
bilitation de leurs logements.

« **A**vec la solidarité et
l'attractivité, le déve-
loppement durable
est une priorité pour le territoire de
demain, souligne Jean-François
Ouvry, Vice-Président en charge du
Développement Durable, du suivi du
Plan Climat-Air-Energie, de l'habitat,
du logement, du cadre de vie, de
l'aérodrome et des mobilités.

Pouvoir accompagner les foyers
du territoire dans leurs projets de
rénovation est une action importante
et indispensable. Cette action nous
tient à cœur, elle permet d'être aux
côtés des habitants dans leur quoti-
dien grâce aux différents conseils et
aides économiques qui peuvent leur
être apportés.

Etre facilitateur dans les démarches,
c'est apporter le Développement Du-
rable au plus près des habitants des
63 communes du territoire».

Des permanences France Rénov gratuites et accessibles à tous les habitants du territoire

L'Espace Conseil France Rénov, ce
sont des permanences sur rendez-
vous gratuites et accessibles à tous
dans les Maisons France Services à
Saint-Valéry-en-Caux et Fontaine-le-
Dun et à l'Hôtel Communautaire à
Cany-Barville.

Conseils sur l'amélioration de l'habi-
tat, aide au montage de dossiers de
demande subvention ou sur le choix
des artisans, suivi des travaux y sont
proposés par Julien Poignie, votre
Conseiller Inhari / France Rénov.
L'offre est multiple et s'adresse aux
propriétaires bailleurs, locataires,
pour tous types de travaux : isola-
tion, travaux de chauffage, adapta-
tion du logement à la perte d'auto-
nomie ...

Alors n'hésitez pas à prendre rendez-vous ! eie@inhari.fr - 02 32 08 13 10

Témoignage d'habitants du territoire

« Nous avons découvert le dispositif dans le ma-
gazine de la Côte d'Albâtre en 2021. Nous avons
alors contacté la Communauté de Communes
pour en connaître les modalités. En effet, nous
avons réalisé les premiers travaux dans notre
maison en 1985, avant l'arrivée de nos enfants
et il fallait désormais revoir toute l'isolation
extérieure, l'isolation des combles et la VMC.
Après contact auprès du Conseiller, celui-ci est
venu très rapidement faire un état des lieux et
nous conseiller sur les travaux à entreprendre.
La première étape a été d'évaluer notre situa-
tion personnelle, pour bien nous orienter sur
les aides puis de faire un audit énergétique
(financé majoritairement par la Région et Ma
prime Rénov) afin d'examiner les travaux à en-
treprendre et les aides disponibles.
Ensuite, nous avons fait le choix des entre-
prises, qui peut aussi être fait avec les conseils
d'INHARI. On a fait un point des travaux réalisés
puis les aides ont été versées. Grâce à cet ac-
compagnement et à ces travaux, notre maison
est passée de la classe E à la classe C au niveau
énergétique et de la classe C à la classe A en
terme d'émission de gaz à effet de serre, soit un
gain de 58.25% sur notre facture énergétique !
Ce qui nous a séduit dans ce dispositif : INHA-
RI, c'est un seul interlocuteur qui nous informe
gratuitement, accompagne tous les projets de A
à Z durant toute la durée des travaux et prend
en charge toutes les démarches administratives.
Se faire accompagner gratuitement en bénéfi-
ciant d'aides financières nous a permis d'accélé-
rer la rénovation de notre maison. »

Num'AD: le numérique accessible à tous, à domicile

Désormais, la Communauté de
Communes de la Côte d'Albâtre
propose un service d'aide à
la compréhension et à l'utilisation
du numérique à tous ses habitants :
Num'AD (Numérique À Domicile)*.
La mobilité n'est désormais plus
un frein à l'accès au numérique.

Aline est conseillère numérique au sein des Es-
paces France Services depuis septembre dernier.
Sa mission, accompagner les habitants du terri-
toire dans leurs usages numériques. Et la demande est
variée : prendre en main un équipement informatique
(tablette, ordinateur, imprimante...), installer une appli-
cation sur son smartphone et l'utiliser ou encore effec-
tuer des démarches administratives en ligne.

Conservatoire de musique, danse et théâtre

Inscriptions 2022/2023

Du 5 au 12 juillet

A partir de 5 ans !

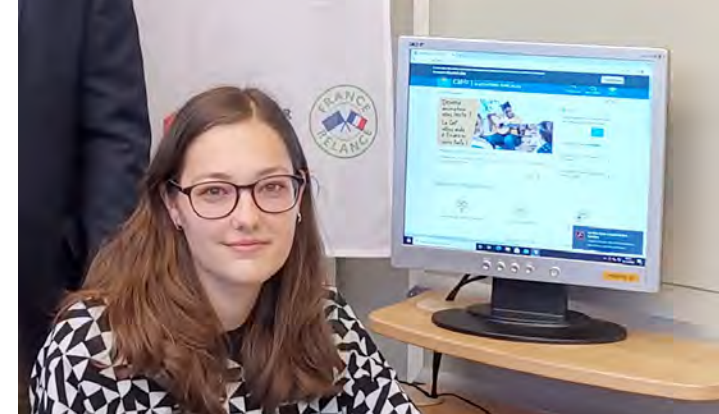
les élèves sont accueillis à partir de l'âge de
5 ans en Eveil (musique et danse)

6 ans en danse classique ou initiation à la formation musicale

7 ans en pratiques instrumentales et formation musicale ou danse

8 ans en classe de théâtre

Les adultes sont également accueillis au sein du Conservatoire.



Et c'est bien cette dernière demande qui est la plus plé-
biscitée. Les agendas sont pleins. Une aide précieuse
dont ne pouvaient malheureusement pas bénéficier cer-
tains habitants du territoire, ne pouvant se rendre dans
les Maisons France Services, souvent pour des problèmes
de mobilité. Ce n'est désormais plus le cas avec le service
Num'AD, qui rend l'accès à ce service d'aide possible à tous.

Pour en finir avec la fracture numérique

C'est au volant d'une voiture à l'effigie de la Commu-
nauté de Communes qu'Aline se rend au domicile des
bénéficiaires un jour par semaine. Et ils en sont ravis.

« Le besoin est là. Le service Num'AD complète l'offre
déjà disponible au sein des espaces France Services. Avec
le « tout numérique », de nombreuses personnes se
sentent perdues. Je leur apporte mon aide dans la réali-
sation et le suivi de leurs démarches administratives (CAF,
Sécurité sociale, impôts, retraite...) », explique Aline
Ferrandis.

Un lien humain et social qui reste indispensable dans
notre territoire rural.

*un dispositif largement financé par l'Etat sur les deux premières années
et mis en place par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.

Plus d'informations au 06 24 32 72 98

Les instruments proposés : violon, alto, violoncelle,
contrebasse / flûte, hautbois, clarinette, basset, saxo-
phone / trompette, cor, trombone, tuba / guitare clas-
sique, guitare électrique, guitare basse / percussion, pia-
no, chant, claviers

Les pratiques collectives du Conservatoire : 4 or-
chestres d'harmonie, 3 orchestres à cordes, 2 chœurs
d'enfants, 1 ensemble vocal, des ateliers jazz, 2 big band,
musiques traditionnelles, chanson, musique assistée par
ordinateur, lyrique

Renseignement au 02 35 97 63 90
secretariat.conservatoire@cote-albatre.com

MEMO INFOS 2022 2023 :

Comme chaque année, vous retrouverez les informations
Conservatoire Musique, Danse & Théâtre, Centre Social
Apostrophe, Petite Enfance & Enfance Jeunesse et toutes
les dates des séjours au Chalet Sunset à la Clusaz dans la
plaquette « MEMO INFOS » qui sera distribuée dans vos
boîtes aux lettres deuxième quinzaine d'août et disponible
auprès des accueils des structures communautaires.

VISITE GUIDÉE

Direction la déchetterie !



Le beau temps est de retour, le tri de printemps et l'entretien de la maison et du jardin aussi. Déchets verts, restes de pots de peinture, électroménager cassé, vêtements, textiles et chaussures auxquels on souhaite donner une seconde vie et « encombrants » qui portent bien leur nom ... la déchetterie est LE lieu de tri et de dépôt pour beaucoup d'entre eux.

Visite guidée de cette structure clé de l'écocitoyenneté pour mieux comprendre son rôle primordial ...

3 déchetteries...

... sont à la disposition des particuliers comme des professionnels sur le territoire de la Côte d'Albâtre, à Cany-Barville, Saint-Valéry-en-Caux et Brametot, sur présentation obligatoire d'une carte d'accès. Depuis le 1er mars 2022 et en partenariat avec les communes du territoire, celle-ci peut vous être remise directement auprès de votre mairie de résidence. Une fois le sésame en poche, plus d'excuse pour ne pas vous y rendre et faire le tri.

Un rôle primordial dans le tri et la valorisation de vos déchets

L'activité des déchetteries répond aux objectifs suivants : recycler certains déchets (ferraille, carton, verre, bois...), favoriser le principe du tri par l'utilisateur, éviter la multiplication des dépôts sauvages et permettre aux administrés de pouvoir évacuer les déchets qui ne peuvent être collectés en porte à porte par le service de ramassage des ordures ménagères.

Trier, c'est donner une seconde vie à beaucoup de vos « encombrants » ou les recycler dans des conditions optimales. En effet, chaque benne et zone de tri sur place permettent d'orienter le bon déchet dans la bonne filière afin qu'il soit traité, éliminé ou qu'une seconde vie lui soit donnée dans sa forme actuelle ou sous bien d'autres formes !

Des équipes sur place pour vous accueillir et vous conseiller

Sur place une équipe de deux personnes est en charge de chaque déchetterie. Leur mission, vous accueillir et vous guider dans les bonnes pratiques de tri, mais pas que : balayage des zones, surveillance au bon fonctionnement de la déchetterie, filtrage des véhicules si besoin, planification de la commande des bennes des filières d'élimination partenaires et des éco-organismes en charge du recyclage des matériaux, gestion des apports des entreprises ...



Déchetterie de la Vallée à CANY-BARVILLE, Franck SIMON et Emile ARMAND



Déchetterie de BRAMETOT, Quentin RENIER et Ludovic NIGARO (Absent sur la photo)



Déchetterie du Littoral à SAINT-VALÉRY-EN-CAUX, Franck LEBRAS et Ludovic LALLEMANT

Retrouvez en page ci-contre, la liste des dépôts que vous pouvez y effectuer ainsi que les jours et horaires d'ouverture des déchetteries et au dos du magazine les consignes de tri.

N'hésitez pas à découper ce mémo et à le garder sous la main, il est fait pour vous aider dans votre tri et vos gestes d'écocitoyenneté.

Le tri, c'est le bon déchet au bon endroit. N'hésitez pas à solliciter les équipes sur place lorsque vous avez un doute sur le tri à effectuer.

Listes des déchets acceptés ou refusés

Selon le règlement intérieur,

Sont acceptés en déchetteries :

- BATTERIES & PILES
- BOIS
- CARTONS
- DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE (Électroménager, informatique ...)
- DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (peintures, vernis, aérosols, ampoules ...)
- DÉCHETS VERTS
- ENCOMBRANTS (Objets plastiques, isolants, fenêtres, revêtements de sols ...)
- GRAVATS (Cailloux, béton non armé, parpaings, ardoises, déblais, carrelages ...)
- HUILES (de vidange et de friture)
- MÉTAUX
- MOBILIER
- PLACOPLÂTRE
- PNEUS ENTIERS (sans jantes et uniquement déchetterie de la Vallée)
- TEXTILES, LINGE DE MAISON, CHAUSSURES (T.L.C)

Sont refusés en déchetteries :

- AMIANTE
- BOUTEILLES DE GAZ
- D.A.S.R.I (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux)
- EXTINCTEURS
- FUSÉES DE DÉTRESSE ET PÉTARDS
- MÉDICAMENTS

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LE TRI SÉLECTIF ET LES DÉCHETTERIES :
02 35 57 90 45
dechets@cote-albatre.com

Retrouvez également l'ensemble des informations sur notre site internet cote-albatre.fr

Les horaires des 3 déchetteries

	SAINT VALÉRY EN CAUX Déchetterie du Littoral Route de Dieppe		CANY-BARVILLE Déchetterie de la Vallée Route de Tancarville		BRAMETOT Déchetterie La Courbe d'Albâtre - Route de Vieux-Condé	
	ÉTÉ (avril à octobre)	HIVER (novembre à mars)	ÉTÉ (avril à octobre)	HIVER (novembre à mars)	ÉTÉ (avril à octobre)	HIVER (novembre à mars)
LUNDI	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h	14h - 19h	14h - 17h	14h - 19h	14h - 17h
MARDI	Fermée		9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h
MERCREDI	14h - 19h	14h - 17h	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h
JEUDI	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h	Fermée		Fermée	
VENREDI	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h
SAMEDI	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h
DIMANCHE	Fermée		Fermée		Fermée	

Arrêt des entrées : 15 minutes avant la fermeture

Les déchetteries en chiffres

En 2021 :

Encombrant : 2671 T

Gravats : 1784 T

Ferrailles : 736 T

Déchets verts : 7917 T

D3E (Déchets d'Équipement
Électrique ou Electronique) :
272 T

Bois : 1218 T

Cartons : 374 T

Moyenne de passage /jour : 160 passages/jour

Les déchets sont collectés et traités par :

- * 4 prestataires pour les déchets comme les gravats, encombrant, ferraille, bois, déchets verts, déchets chimiques
- * 7 Eco-organismes pour Pneu, capsule Nespresso, piles, Déchets dangereux, les meubles ou les D3E, textile

Des Points d'Apports Volontaires pour votre tri du quotidien

Aux déchetteries du territoire s'ajoutent les nombreux points d'apport volontaires à votre disposition pour votre tri du quotidien (carton & papiers, plastique & métal, verre) ainsi que des colonnes pour les vêtements. Il y en a forcément un dans votre commune ou à moins de 5 minutes de votre domicile.

Tri : textile, linge de maison et chaussures aussi !

Une cinquantaine de colonnes de tri pour les textiles sont à votre disposition sur le territoire. Tous les textiles d'habillement, linge de maison et chaussures usagés peuvent être apportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac fermé (30L) et les chaussures, liées par paire. Les articles en meilleur état seront revendus en boutique de seconde main en France ou à l'export et ceux en moins bon état seront transformés en nouvelles matières. Pour retrouver l'emplacement de ces colonnes, rendez-vous sur notre site internet cote-albatre.fr, rubrique Votre Quotidien > Le tri.



Vous ne disposez pas encore de votre carte d'accès en déchetterie ou vous l'avez perdue ?

Rendez-vous sur le site internet de la Communauté de Communes cote-albatre.fr

rubrique Votre Quotidien > Les déchetteries.
Vous pouvez aussi vous renseigner auprès de votre mairie ou auprès du service Déchets de la Communauté de Communes au 02 35 57 90 45.

Colonne BLEUE



*les journaux, catalogues,
courriers, enveloppes*

*les emballages
en carton*

les **PAPIERS**
& **CARTONS FINS**

Colonne VERTE



sans couvercles ni bouchons

les «contenants» en **VERRE**



Chez vous,
tous les emballages se trient !

Les consignes du tri

Communauté de Communes de la Côte



Colonne JAUNE



*les bouteilles, flacons
et briques alimentaires*



*les films
plastiques*



les emballages en métal



les pots (yaourt, crème, beurre ...)



les barquettes plastiques

les **BRIQUES ALIMENTAIRES**
& les emballages **PLASTIQUES ET MÉTALLIQUES**

Le saviez-vous ?

Fausse bonne idée !

Les bouteilles plastiques tout comme les briques de lait et autres contenants recyclables ne doivent pas être écrasés et aplatis avant d'être mis dans les colonnes de tri, au risque d'engendrer des erreurs au niveau de la séparation mécanique de ces derniers dans les centres de recyclage. Il est aussi important de ne pas imbriquer les contenants les uns dans les autres (mettre une bouteille plastique dans une boîte de conserve par exemple).



Le chiffre **39%**

C'est le pourcentage de refus de tri* moyen pour les colonnes jaunes sur l'année 2021 (briques alimentaires, emballages plastiques et métalliques). Un chiffre en augmentation par rapport à 2020, où le refus de tri était « seulement » de 33%. **N'oublions pas que le tri est l'affaire de tous et un devoir responsable et citoyen. Plus que jamais, ensemble, trions !**

Le visuel des consignes de tri présent dans ce magazine vous rappelle les bonnes pratiques. Un doute ? Une question ? Le service Déchets reste à votre écoute.

* il s'agit des déchets qui ne correspondent pas aux consignes de tri